



Projet « Promotion de la micro-méthanisation pour la récupération et
l'utilisation du méthane dans le secteur des déchets en Côte d'Ivoire »

**Suivi et évaluation, maintenance et optimisation des
performances techniques du biodigester installé à
la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie
(SIVAC) de Yopougon à Abidjan**

AVIS DE RECRUTEMENT

Novembre 2025

L'ONU Environnement en collaboration avec le Comité de gestion du
projet Micro-méthanisation lance un appel à candidature pour le
recrutement d'un (01) cabinet national de consultance.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), s'est engagée à travers ses premières Contributions Déterminées au niveau National (CDN) en 2015 à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 28,25 %. Dans le cadre du rehaussement de son ambition climatique, le pays a révisé ses CDN en 2022 avec un objectif de réduction de ses émissions de GES de 30,41 % à l'horizon 2030.

Dans la mise en œuvre de nos premières CDN dans le secteur des déchets, le Gouvernement canadien, à travers Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC), a apporté un appui financier à la Côte d'Ivoire en 2018. Grâce à cet appui, un biodigesteur de 100 m³ a été construit sur le site de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC), comme projet de démonstration du potentiel de réduction des émissions de GES.

A la suite de ce projet et en lien avec nos nouvelles CDN, le Gouvernement Canadien vient d'allouer des ressources financières à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Initiative Mondiale sur le Méthane. Ce nouveau projet a pour finalité d'effectuer des travaux de recherche pour une mise à l'échelle nationale de la technologie du biodigesteur comme solution alternative de réduction des émissions de GES dans le secteur des déchets. Pour ce faire, il est essentiel de procéder à une évaluation rigoureuse du fonctionnement et surtout des performances du biodigesteur déjà installé. Cette évaluation permettra d'identifier les contraintes techniques et environnementales, de mesurer les performances énergétiques réelles et de proposer des axes d'optimisation technique et de durabilité.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE) à travers le Comité de Gestion du Projet (CGP) lance un appel à candidature pour le recrutement d'un (01) cabinet pour le suivi et l'évaluation, la maintenance et l'optimisation des performances techniques du biodigesteur installé à la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) de Yopougon à Abidjan.

II. MISSION DE LA CONSULTANCE

La mission de cette consultance est d'élaborer des rapports sur le suivi, l'évaluation et l'optimisation des performances techniques du biodigesteur installé à la SIVAC.

III. OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

3.1. Objectifs

L'objectif global de la mission est de suivre, évaluer et de renforcer les performances techniques, énergétiques, environnementales et socio-économiques en vue d'une optimisation du biodigesteur installé à la SIVAC.

De manière spécifique, la mission vise à :

- Mettre en place un dispositif de collecte et d'analyse de données techniques pour le bon fonctionnement du biodigesteur.
- Identifier les contraintes techniques, logistiques et environnementales affectant le fonctionnement des systèmes.
- Mettre en service, essais, tests et observation du fonctionnement des installations.
- Évaluer et renforcer la performance des installations (rendement énergétique, productivité, fiabilité, maintenance, durée de vie).
- Élaborer des indicateurs de suivi des performances et d'optimisation du biodigesteur de la SIVAC.
- Installer le ballon de stockage et les matériels annexes afin de finaliser l'installation du biodigesteur.
- Elaborer un plan de suivi et évaluation de la gestion du biodigesteur.
- Former le personnel de la SIVAC pour la prise en main de la gestion des installations.
- Elaborer un modèle financier pour une exploitation durable des installations.

3.2. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Un dispositif de collecte et d'analyse de données techniques pour le bon fonctionnement du biodigesteur est mise en place.
- Les contraintes techniques, logistiques et environnementales affectant le fonctionnement des systèmes ont été identifiées.
- La mise en service, essais, tests et observation du fonctionnement des installations ont été faits.
- La performance des installations (rendement énergétique, productivité, fiabilité, maintenance, durée de vie) est évaluée et renforcée.
- Les indicateurs de suivi des performances et d'optimisation du biodigesteur de la SIVAC ont été élaborés.
- Le ballon de stockage et les matériels annexes afin de finaliser l'installation du biodigesteur ont été installés.
- Un plan de suivi et évaluation de la gestion du biodigesteur a été élaboré.
- Le personnel de la SIVAC pour la prise en main de la gestion des installations a été formé.
- Un modèle financier pour une exploitation durable des installations a été élaboré.

IV. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

La consultation relative à l'élaboration des rapports sur le suivi, l'évaluation et l'optimisation des performances techniques du biodigester installé à la SIVAC sera confiée à un Cabinet / Bureau d'études qualifié. Cette structure devra présenter une équipe d'experts ayant les compétences minimales suivantes :

- avoir au minimum un diplôme Bac+5 (Ingénieur ou Master) en Génie Sanitaire, Génie de l'Environnement, Sciences et Technologies ou tout autre domaine connexe ;
- avoir au moins 5 années d'expériences dans le domaine de la gestion, de la valorisation et du traitement des déchets ;
- avoir une expérience professionnelle en matière de transferts de technologies propres et de valorisation des déchets agropastoraux ou des déchets ménagers et assimilés ;
- avoir une bonne capacité de rédaction et de communication avec précision et professionnalisme ;
- avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'environnement, des changements climatiques et la réalisation d'études similaires ;
- avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- avoir la capacité d'analyser des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes en matière d'orientation politique ;
- avoir une bonne capacité de rédaction de rapports de portée nationale et internationale ;
- avoir une excellente maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de la langue anglaise.

V. LIVRABLES

Le cabinet devra mettre à disposition les livrables ci-après :

- Un rapport de démarrage contenant la méthodologie et le plan de travail ;
- Un rapport de suivi et évaluation des performances ;
- Un document d'optimisation du biodigester.

VI. DUREE DE LA CONSULTANCE

La durée de la mission sera de soixante (60) jours ouvrés avec une période de mission étalée sur quatre (04) mois, comprenant la période de rédaction des différents rapports.

VII. MÉTHODE DE SÉLECTION ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter une proposition technique et une proposition financière. Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- le Curriculum Vitae (CV) des experts du cabinet, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email et numéro de téléphone) de trois (03) références pour chacun d'eux ;
- une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR.

La proposition financière devra indiquer le montant forfaitaire (honoraires, frais de mission, etc.) proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

VIII. DATE ET HEURE DE FIN DE DEPOT

Les deux offres devront être envoyées datées et signées, sous plis fermés séparés, en copies physiques à la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques et de la Transition Ecologique sise à Riviera Palmeraie (Abidjan, Côte d'Ivoire) et en version électronique (scan de la version signée) par email à l'adresse konepantchie@gmail.com au plus tard **le mercredi 03 Décembre 2025 à 15h GMT**. Aucune offre hors délais ne sera considérée.

Pour des informations complémentaires, le soumissionnaire est invité à contacter : 20 BP 650 Abidjan 20 – Tél.: (+225) 07 77 25 20 62 | (+225) 07 14 80 34 94.

IX. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre technique la plus qualifiée et la moins disante sera retenu et contacté.